



Energies renouvelables et collectivités

1. Rénovation du patrimoine communal
2. Mobilité décarbonée

20^{ème} Rencontre des intercommunalités iséroises - 14 septembre 2022



Rénovation du patrimoine communal

ISÈRENOV'
par TE38



UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DES BATIMENTS PUBLICS (voté en mars 2022)

ISÈRE
RENOV'
par TE38

OBJET :

Apporter une aide financière aux collectivités pour les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments publics

DISPOSITIF :

Taux d'aide	Fraction de dépenses HT
50%	Jusqu'à 20 000 €
20%	De 20 000 à 50 000 €

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DU DEMANDEUR :

- Communes (collège 1) pour lesquelles TE38 perçoit la TCCFE.
- Pour les EPCI, bâtiments situés sur une commune pour laquelle perçoit la TCCFE.

COMPLÉMENTS :

- Ce dispositif intervient en complément des opérations de regroupement de CEE que porte TE38 et auxquelles toutes les collectivités peuvent accéder
- Dans la limite du budget voté chaque année par TE38 à ce programme

TE38 finance jusqu'à
48 000 €
par commune soit **16 000 €**
maximum d'aide par projet (poste de
travaux),
3 projets max par commune

Les postes éligibles à ce dispositif sont ceux correspondant aux fiches d'action standardisées suivantes :

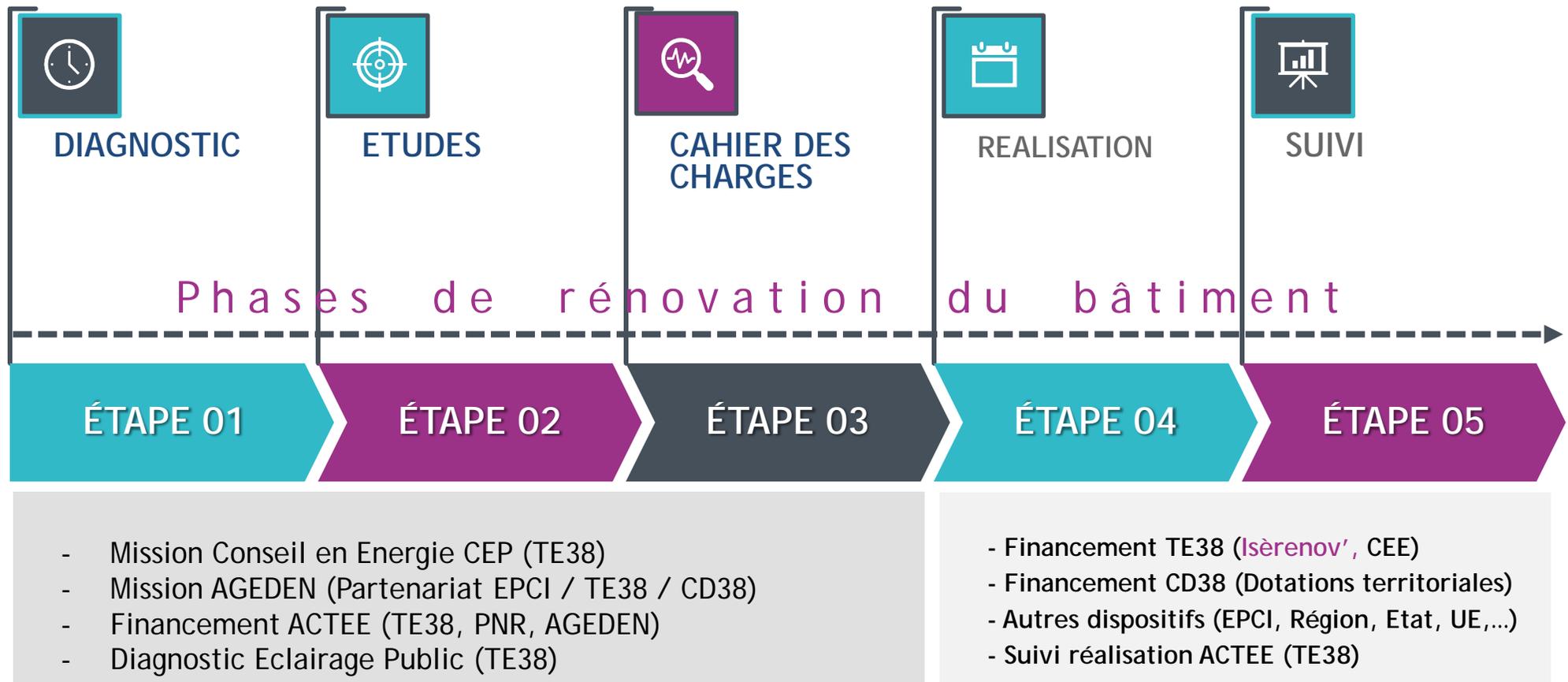
Fiche CEE		Postes Isolation
BAT-EN-101	BAR-EN-101	Isolation toiture
BAT-EN-102	BAR-EN-102	Isolation murs
BAT-EN-103	BAR-EN-103	Isolation sous plancher
BAT-EN-104	BAR-EN-104	Changement menuiseries
BAT-EN-111	BAR-EN-111	Fenêtre / porte-fenêtre avec vitrage pariétodynamique
BAT-EN-107	BAR-EN-107	Isolation toit terrasse

Fiche CEE		Postes Production / Régulation
BAT-TH-102	BAR-TH-106/107	Changement chaudière combustible
BAT-TH-108	BAR-TH-118	Système de régulation par programmation d'intermittence
BAT-TH-111	BAR-TH-124/135	Chauffe-eau solaire collectif
BAT-TH-113	BAR-TH-129	Pompe à Chaleur
BAT-TH-116		Gestion Technique Centralisée (GTC)
BAT-TH-127	BAR-TH-137	Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur *
BAT-TH-140	BAR-TH-150	Pompe à chaleur à absorption de type air/eau ou eau/eau
BAT-TH-157	BAR-TH-113/165	Chaudière biomasse collective

* Sous réserve de non concurrence avec le réseau Gaz.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

QUEL ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS, PAR QUI ?





Mobilité décarbonée





R É S E A U
eborn

1. Etat des lieux actuel

- En 2015, TE38 cofonde le réseau Eborn, désormais étendu sur 11 départements
- Un des principal opérateur de bornes de recharge public et privé confondus

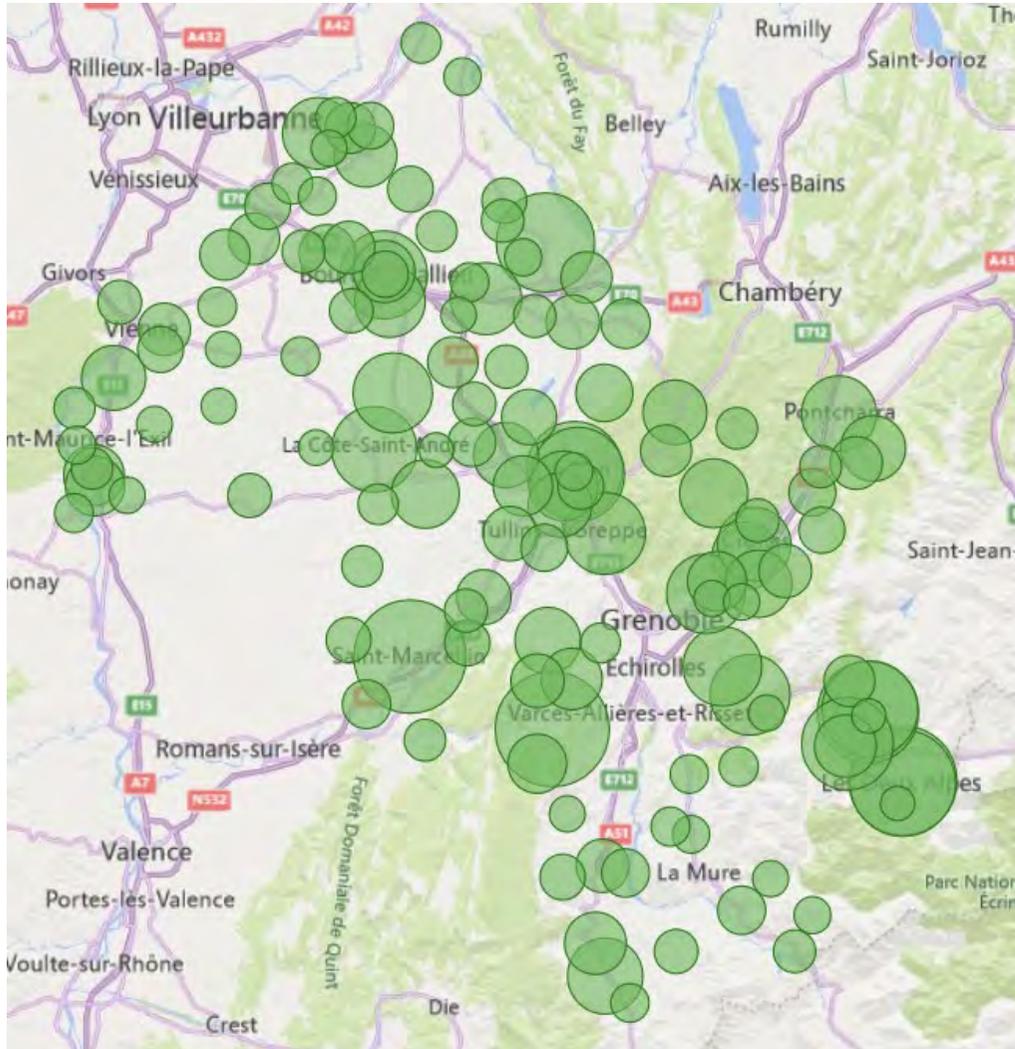
Les éléments clés à retenir

- 60 000 recharges par mois dont 6 000 en Isère (août 2022)
- 1200 bornes dont 140 en Isère (hors Grenoble Alpes Métropole)
- Déjà 1 million de recharges réalisées
- 15 GWh d'énergie distribuée
- Une électricité fournie 100% renouvelable et d'origine France
- Un service public **accessible** (*de nombreuses bornes disponibles*), **fiable** (*grande disponibilité*) et **abordable** (*l'un des moins chers*)

Isère

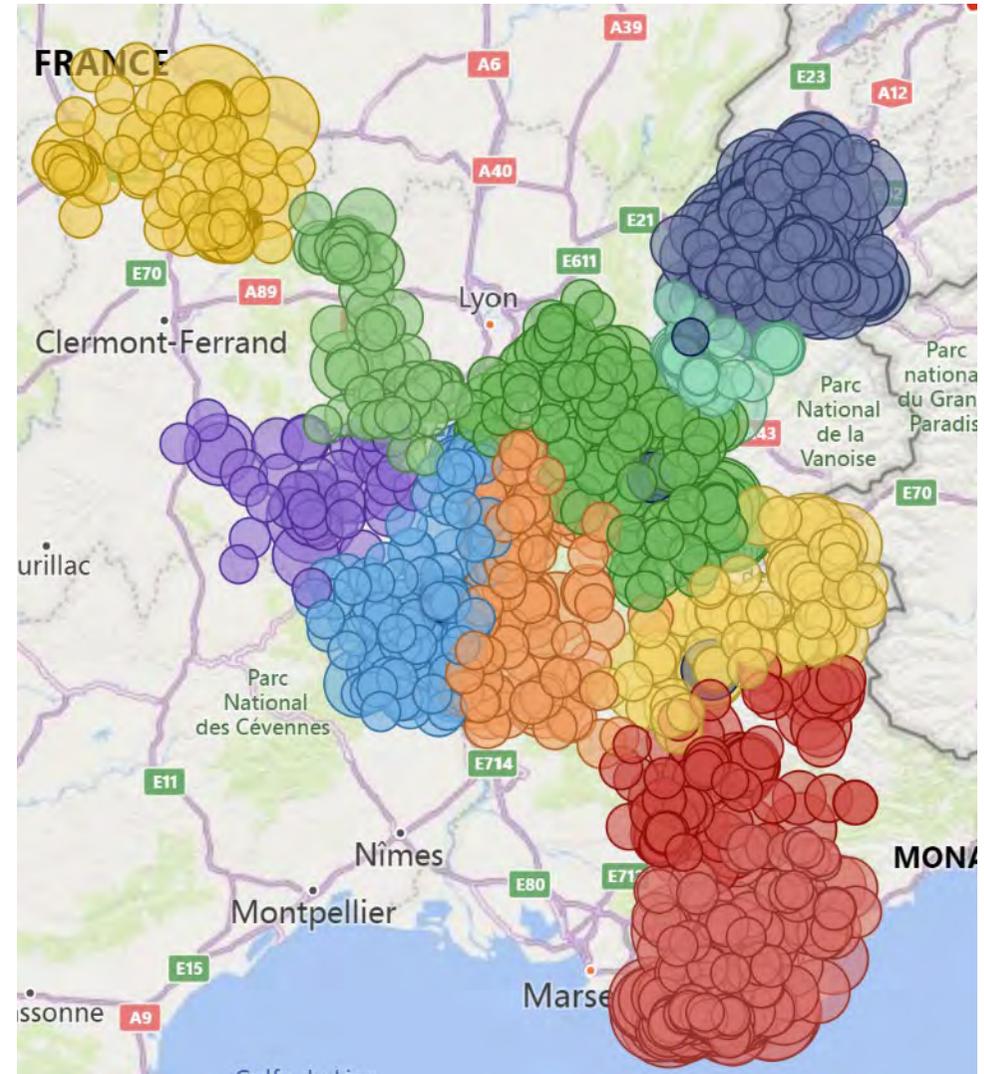
140 bornes fonctionnelles
dont 11 rapides

Politique de péréquation : une
borne tous les 10 km



Sud Est

1200 bornes fonctionnelles
dont 105 rapides

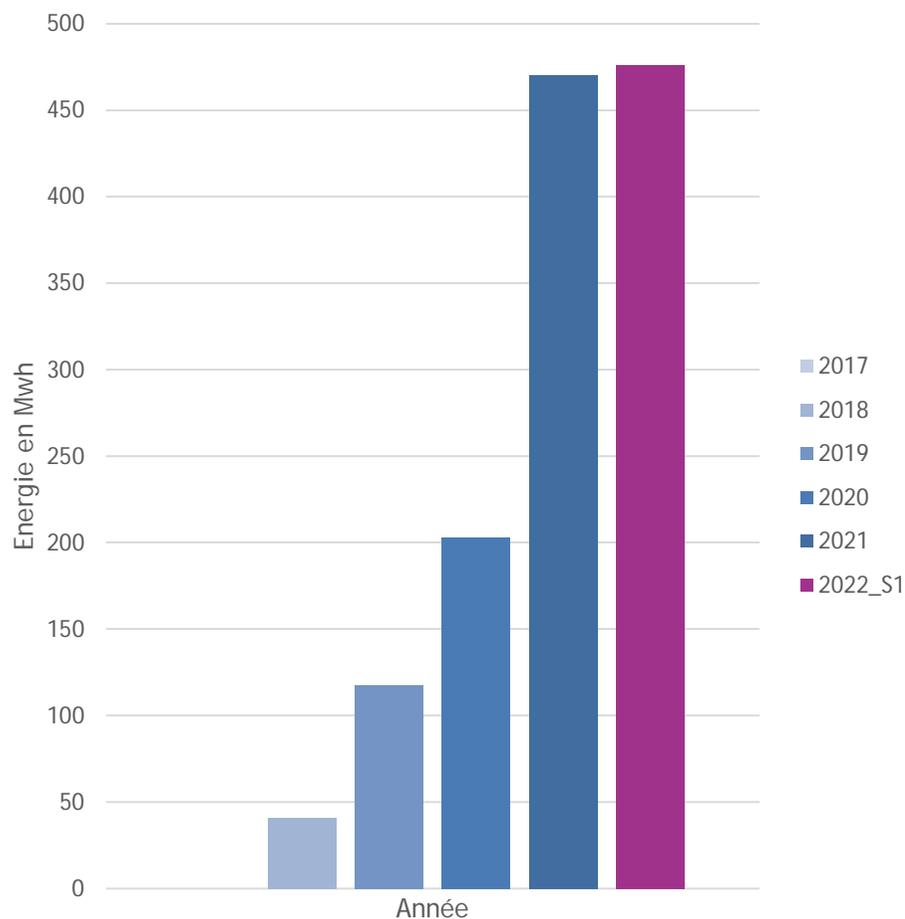


La taille des cercles est proportionnelle à l'utilisation de bornes

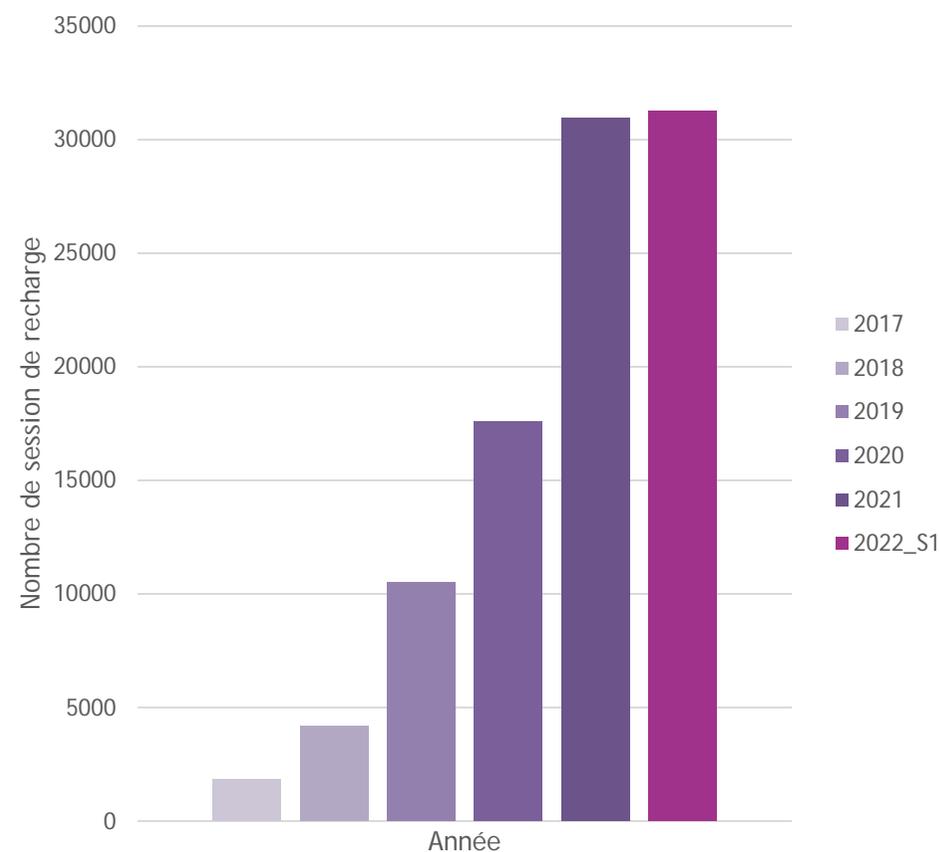
➔ Progression des usages de 2017 à mi-2022

- L'énergie distribuée et le nombre de charges doublent chaque année ces 5 dernières années

Evolution de l'énergie distribuée en Isère



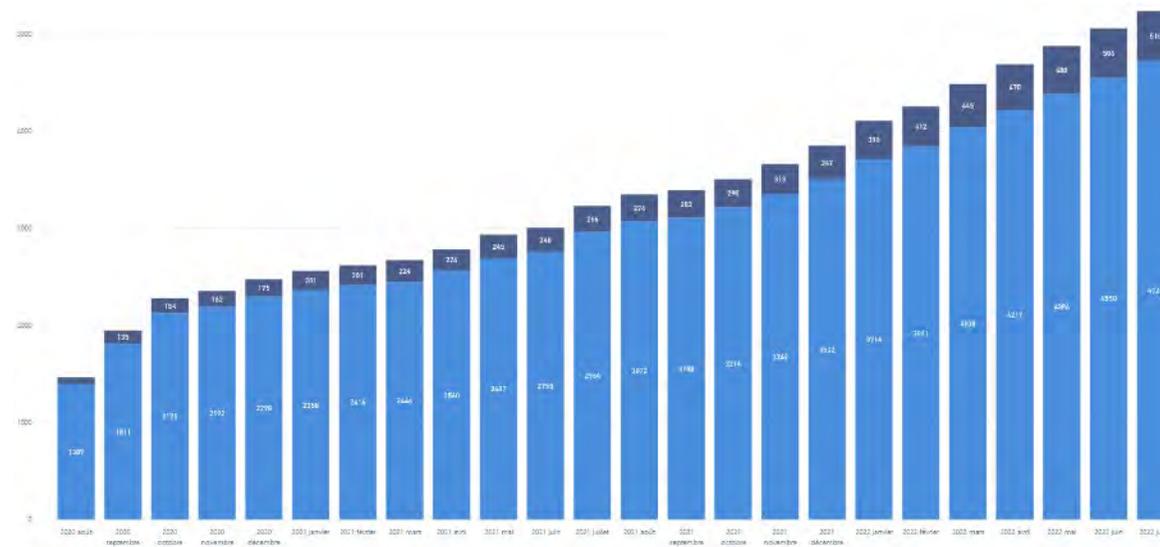
Evolution du nombre de charges en Isère



→ des abonnements en constante progression

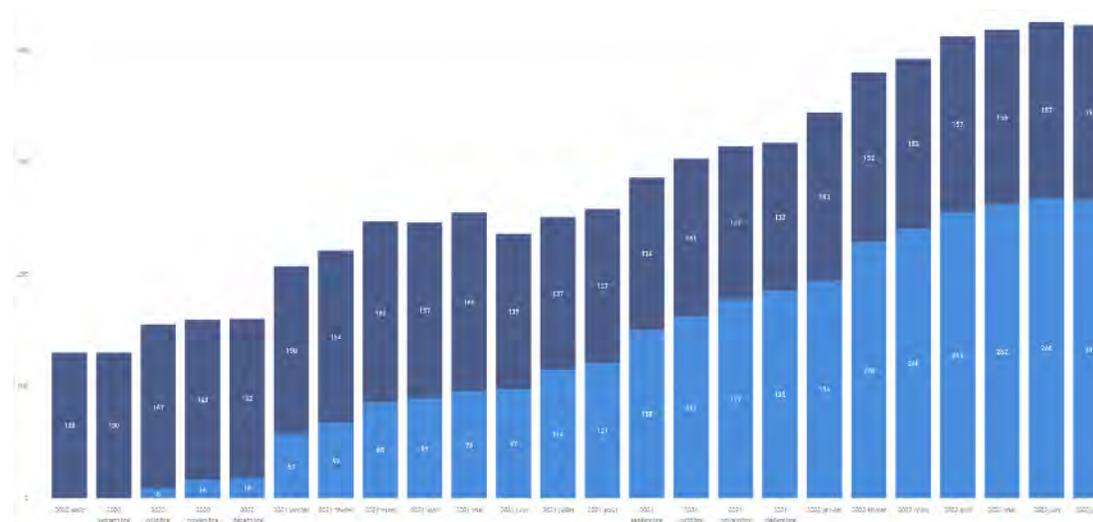
Evolution des abonnements particuliers entre 08/2020 et 07/2022

→ x 3,4 en 2 ans



Evolution des abonnements flottes entre 08/2020 et 07/2022

→ x 3,2 en 2 ans



→ Eborn, un réseau largement accessible

Un service accessible avec ou sans abonnement

- 60 % de charges avec un badge eborn
- 40% de charges sans badge



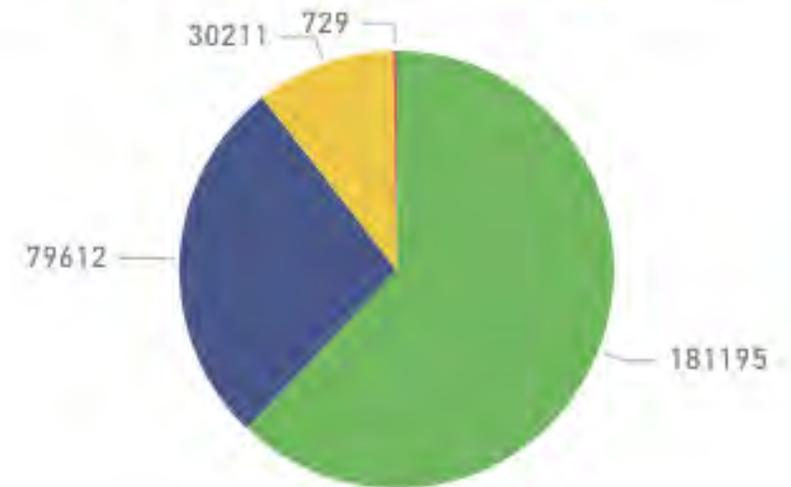
- Ouverture à l'interopérabilité avec tous les opérateurs de réseau qui en font la demande

- avec une large utilisation des terminaux cartes bancaires

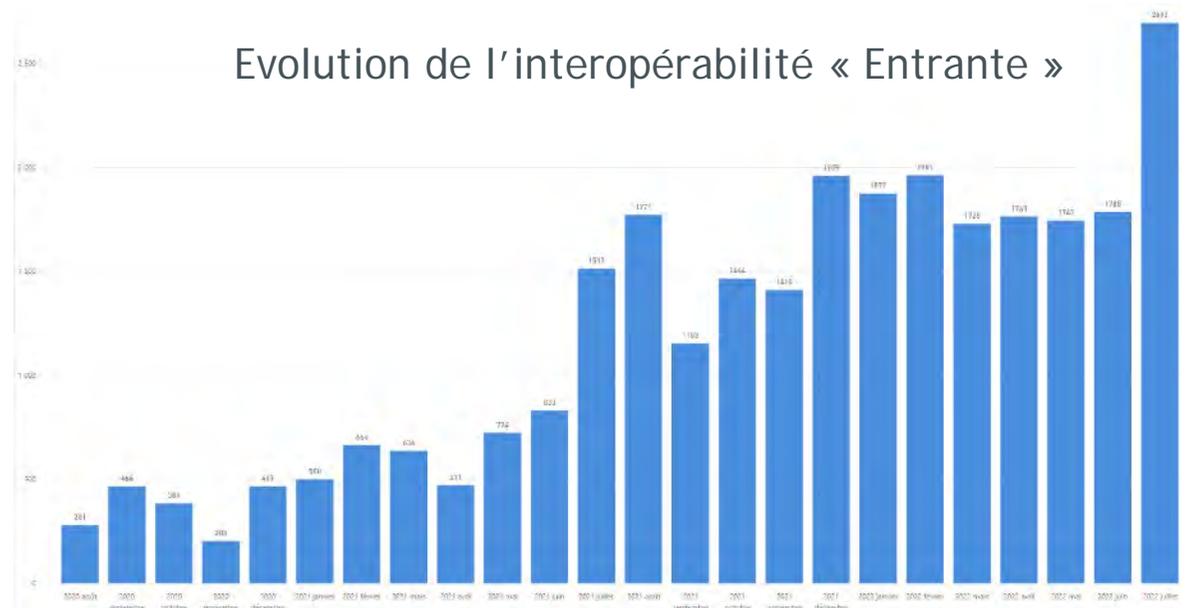


- Pour le libre accès de nos installations

Type de charge ● Badge ● TPE ● Smartphone ● Supervision



Evolution de l'interopérabilité « Entrante »

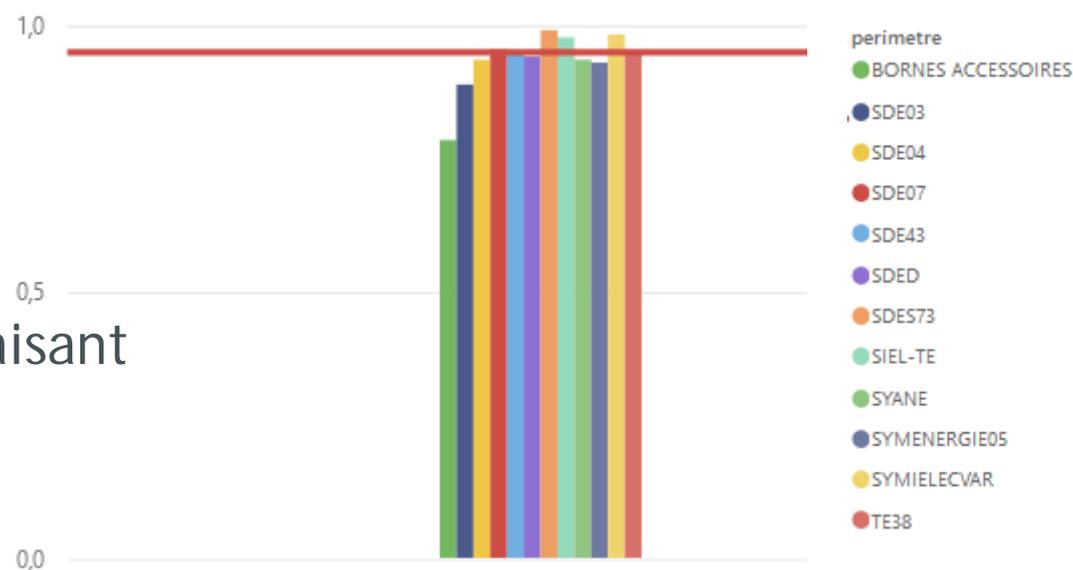


→ Disponibilité du service et avis usagers

94%

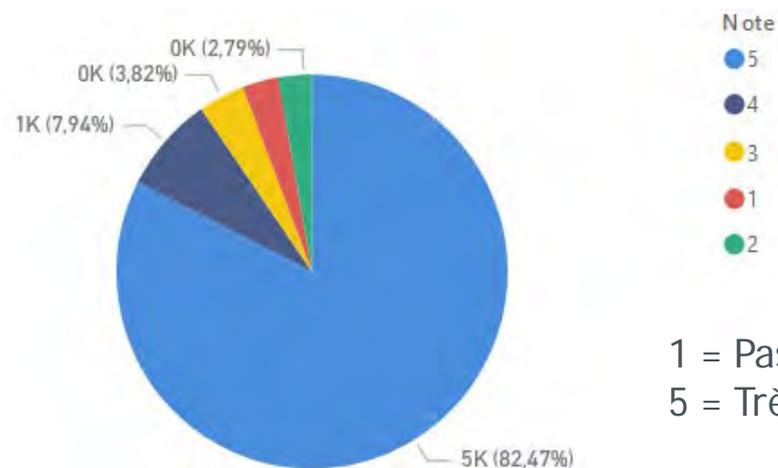
-> Un taux de disponibilité satisfaisant (objectif contractuel 95%)

Moyenne de taux_disponibilité par perimetre



+ de 90%

des usagers satisfaits ou très satisfaits (1351 sessions notées en Isère)



1 = Pas satisfait
5 = Très satisfait

→ Economie de la DSP

Rappel des conditions de financement des installations :

Investissement

- Création station
- Raccordement électrique
- Pose en mise en service de la borne

65% TE38 + 35% communes pour lesquelles TE38 perçoit la TCCFE
50% TE38 + 50 % commune pour lesquelles TE38 ne perçoit pas la TCCFE

Fonctionnement

- Fourniture Electricité, dont abonnement à puissance élevé
- Maintenance
- Supervision
- Monétique

100 % TE38

→ Economie de la DSP

A noter

- Le bilan de la DSP reste déficitaire, notamment eu égard au niveau de service (fiabilité), à la localisation des bornes (zones parfois très rurales et bornes dispersées) et à leur coût d'abonnement en puissance (22 kVA ou 50 kVA). Les recettes ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement et ne le feront pas sur la DSP sauf les 2 dernières années.
- > Coût de fonctionnement prévisionnel 2022 pour TE38 : 154 600 € soit 1 153€/borne
- Le contrat de DSP prévoit :
 - Le renforcement initial du réseau (11 bornes en Isère, réalisées en 2021 et 2022)
 - Le renforcement automatique lorsque les bornes atteignent un seuil de référence (11 MWh/an et 14 MWh)
 - Des investissements réalisés en dehors de ces mécanismes seront portés par le délégant
 - Des possibilités de renforcement en cas de demandes :
<https://bornealademande.fr/eborn/>
- Les demandes des collectivités sont fortes notamment avec les nouvelles obligations (Loi LOM)



2. Perspectives à court et moyen terme

➔ Poursuite du développement du réseau Eborn en 2022 et 2023

➤ Une trentaine de bornes déjà programmées

- Bourgoin Jallieu Borne 50 kW
- Voiron 50 kW
- Villefontaine Borne 50 kW
- Paladru 22 kW
- Chapareillan 22 kW
- Tencin 22 kW
- Chamrousse 22 kW
- Saint Quentin Fallavier 22 kW
- ...

➔ 35 bornes programmées pour 2022 et 2023, soit 1 M€ d'investissement et 220 k€ de fonctionnement

➤ Expérimentation dans les parking couverts gérés par les collectivités:

- Bourgoin Parking Médicis et Parking Saint Michel
- Alpe d'Huez, 5 parkings
- La Côte-Saint-André Parking intermodal du Rival

➤ Expérimentation de « rétrofit » AC ➔ AC/DC à la Tour du Pin et la Côte-Saint-André

→ Un Schéma Directeur pour définir une stratégie d'évolution de la mobilité électrique

- En réponse aux lois LOM et Climat et résilience
 - En coordination et en concertation :
 - Avec l'ensemble des syndicats du réseau Eborn pour l'uniformité
 - Avec toutes les collectivités iséroises (webinaires, recueil des besoins...)
 - Avec tous les acteurs privés du secteur
 - Démarche débutée en mars 2022, finalisée en décembre 2022

 - Phase 1 (mars/mai) - Etat des lieux des IRVE
 - Phase 2 (juin/aout) - Scénarios d'évolution des véhicules électriques à l'horizon 2025 et 2028 selon le parc actuel, les politiques locales
 - > L'info : en 2021, la part de VE et VEHR atteint 15,9% sur le périmètre TE38, un des taux le plus haut du réseau eborn avec le Var et le Vaucluse
 - Phase 3 (sept/oct) - Calcul du besoin en IRVE ouvertes au public (2025 et 2028) tous acteurs confondus puis à l'échelle de l'acteur public TE38
 - > L'info : Des premières projections estimant à 2 x fois plus de bornes en 2025 et 4 x plus en 2028 nécessaires toutes offres confondues
 - Phase 4 (nov/déc) - Définition d'une stratégie déclinée en plan d'action transmis en Préfecture
- Elaboration en concertation avec les collectivités iséroises par 2 webinaires et une plateforme de proposition des besoins en IRVE



Nouvelle identité graphique - 2022

→ Un Schéma Directeur pour définir une stratégie d'évolution de la mobilité électrique

Une stratégie pour un service public...

➤ ACCESSIBLE... pour trouver une borne pas loin

- Un maillage minimum en zone rurale, en zone de montagne, en zone touristique ou avec peu de stationnements privés
- Compléter l'offre et les carences des bornes privées
- Réflexion pour une intervention sur les parkings relais et intermodaux

➤ FIABLE... pour trouver une borne disponible, qui fonctionne et adaptée à son véhicule

- Une maintenance robuste, l'interopérabilité, un renouvellement des bornes, une gestion des véhicules ventouse

➤ ABORDABLE... pour payer moins cher que sur les autres réseaux

- Une réflexion financière à plusieurs échelle :
 - De l'utilisateur
 - Des communes
 - De TE38 -> définition d'un programme d'investissement 2023-2028

Les communes peuvent toujours transférer leur compétence IRVE à TE38 pour s'inscrire dans cette démarche publique de mobilité coordonnée

Questions diverses & échanges

Merci de votre attention

